

Guide de l'assurance et du nettoyage : Ce qui est couvert ou non

Introduction : Quand l'assurance rencontre le nettoyage professionnel

Un dégât des eaux, un incendie, un décès ou encore un acte de vandalisme peuvent transformer un logement ou un local professionnel en un véritable champ de ruines. Dans ces situations critiques, le nettoyage ne peut pas attendre. Mais une question revient souvent : l'assurance prend-elle en charge le nettoyage après sinistre ?

Ce guide vous aide à comprendre ce qui est couvert par votre assurance habitation ou professionnelle en matière de nettoyage, ce qui ne l'est pas, et comment Nova Clean peut vous accompagner dans vos démarches.

I. Comprendre les différentes situations de sinistres nécessitant un nettoyage

1. Nettoyage après sinistre : incendie, dégât des eaux, explosion

Un sinistre comme un incendie ou un dégât des eaux peut causer des dégâts visibles et invisibles. Suie, odeurs, moisissures ou eaux stagnantes nécessitent un nettoyage technique spécialisé.

➡ Dans ce cas, les contrats multirisques habitation ou professionnels incluent généralement une clause « nettoyage » dans les prestations d'après sinistre. Le nettoyage est alors pris en charge totalement ou partiellement, selon votre garantie.

2. Nettoyage après décès : cas naturels ou traumatiques

Dans le cas d'un décès à domicile, le nettoyage est plus qu'un besoin : il devient une obligation sanitaire. Si la mort est naturelle, l'assurance habitation ne couvre en général pas le nettoyage. En revanche, en cas de suicide, mort violente ou crime, certaines assurances (via la garantie "protection juridique" ou "événement traumatique") peuvent participer aux frais.

➡ Dans tous les cas, les familles peuvent bénéficier d'un remboursement partiel sous conditions.

3. Nettoyage après vandalisme ou squat

Un local vandalisé, un logement squatté ou une entreprise victime de dégradations nécessite une remise en état urgente et professionnelle. Le nettoyage peut impliquer :

- L'enlèvement d'encombrants
- La désinfection

- Le traitement des odeurs
- Le remplacement de mobiliers souillés

➡ Les assurances multirisques professionnelles ou habitation couvrent souvent ce type d'intervention, à condition que le sinistre ait été déclaré dans les délais légaux et que le contrat comprenne une clause « dégradations volontaires ».

II. Ce que couvre (ou pas) votre assurance en matière de nettoyage

Ce qui est couvert

- ✓ Nettoyage après incendie
- ✓ Décontamination après inondation
- ✓ Désinfection après vandalisme
- ✓ Débarras après sinistre
- ✓ Nettoyage de suies, boues, moisissures
- ✓ Restauration de surfaces (murs, sols)

➡ À condition que cela soit explicitement mentionné dans votre contrat d'assurance.

Ce qui est rarement couvert

- ✗ Nettoyage après décès naturel
 - ✗ Nettoyage courant ou d'entretien classique
 - ✗ Nettoyage de logements très insalubres non causés par un sinistre
 - ✗ Dégâts antérieurs à la date d'effet du contrat
 - ✗ Nettoyage post-locatif ou liés à un défaut d'entretien
-

III. Comment faire prendre en charge le nettoyage par son assurance ?

1. Réunir les bons documents

- Déclaration de sinistre (obligatoire)
- Photos avant intervention
- Devis détaillé de Nova Clean
- Rapport d'intervention
- Facture après service rendu

✚ Le tout est à envoyer à votre assurance pour ouverture de dossier de remboursement ou d'avance de frais.

2. Se rapprocher de son assureur

Contactez sans attendre votre compagnie d'assurance ou votre courtier pour savoir :

- Ce que votre contrat couvre
 - Le plafond de prise en charge
 - Les prestataires agréés (Nova Clean peut être reconnu ou proposé)
-

IV. Pourquoi faire appel à Nova Clean dans le cadre d'un sinistre ?

✓ Une expertise reconnue

Spécialisée dans le nettoyage après sinistre, décès, vandalisme et insalubrité, Nova Clean intervient rapidement et efficacement partout en France.

✓ Des devis conformes aux attentes des assureurs

Nos devis sont clairs, détaillés, chiffrés poste par poste pour faciliter les démarches auprès des assureurs.

✓ Un accompagnement administratif

Nova Clean peut vous aider à constituer votre dossier de demande de remboursement, un gain de temps précieux dans un moment souvent stressant.

V. Conseils pratiques pour les assurés

- Vérifiez les clauses "dommages immatériels" ou "nettoyage spécialisé" dans votre contrat
 - Faites la déclaration dans les 5 jours ouvrés après un sinistre
 - Prenez des photos ou vidéos dès la découverte des dégâts
 - Ne commencez pas les travaux sans accord ou preuve d'urgence
 - Conservez les factures et le rapport d'intervention du prestataire
-

VI. Cas concrets de prise en charge (fictifs mais illustratifs)

♦ *Cas n°1* : Madame B. découvre un dégât des eaux majeur dans sa cuisine. Son assurance multirisque habitation couvre le nettoyage, la déshumidification et la désinfection, car le sinistre a été déclaré dans les délais.

♦ *Cas n°2* : Monsieur C. fait appel à Nova Clean après un décès naturel dans l'appartement de son oncle. L'assurance ne couvre pas, mais la facture est utilisée pour une déduction fiscale possible dans le cadre d'une succession.

♦ *Cas n°3* : Une PME subit un acte de vandalisme (graffitis, bris de glace, déchets). Le contrat multirisque professionnel prévoit une prise en charge totale du nettoyage après expertise.

Conclusion : Un nettoyage efficace passe aussi par une bonne couverture

Le nettoyage après sinistre, décès ou vandalisme est une étape indispensable pour retrouver un environnement sain. Toutefois, la prise en charge par l'assurance dépend du type d'événement, du contrat signé et du respect des procédures.

Chez Nova Clean, nous comprenons l'urgence et la complexité administrative de ces situations. Notre équipe vous accompagne non seulement dans l'intervention technique, mais aussi dans la gestion du dossier de remboursement avec votre assurance.

Votre tranquillité d'esprit commence ici.

 Contact & Devis gratuit

Besoin d'un nettoyage ponctuel ou régulier ? D'un devis express ?

 Contactez Nova Clean dès aujourd'hui par téléphone ou via notre formulaire en ligne.

Site internet : www.nova-clean.fr